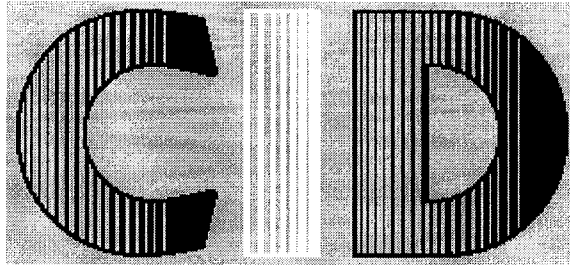


1998-483



MAÎTRISE DES CONFLITS EN
AFRIQUE DE L'OUEST:
L'ECOMOG ET LE CAS DU
CONFLIT LIBERIEN

SOMMAIRE

I. L'objectif de l'OUA en matière de règlement des conflits.

II. Le conflit du Libéria.

III. L'action de la CEDEAO dans la maîtrise du conflit libérien.

Conclusion

INTRODUCTION

Peu après leur indépendance au début des années soixante dans leur grande majorité, les pays africains se sont regroupés au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A). Créée au mois de mai 1963 à Addis-Abeba en Ethiopie, l'O.U.A s'était fixé entre autres objectifs , la médiation, la conciliation et l'arbitrage des conflits entre les états membres. Ainsi l'article 19 de la charte de l'O.U.A donne à une commission spécialisée la fonction de régler les différends de tous ordres, susceptibles de surgir entre les états membres par des voies pacifiques. Le protocole fixant les attributions et les conditions de fonctionnement de cette commission a été adopté le 21 juillet 1964 au Caire et fait partie intégrante de la charte. Durant la première décennie qui a suivi la création de l'organisation panafricaine, des conflits ont surgi entre les états membres. C'étaient des conflits expansionnistes justifiés par la revendication d'un groupe ethnique ou bien d'une partie du territoire voisin. Il y a eu également des conflits frontaliers à fondement personnel, idéologique ou politique.

L'étude de l'action de l'O.U.A, c'est-à-dire le rôle effectif qu'elle a joué pour mettre fin à ces deux catégories de conflits amène à faire deux constats:

- le nombre restreint de conflits auxquels l'O.U.A a effectivement mis fin en trouvant une solution;

- l'arrêt de certains conflits avec la disparition d'un des belligérants à la suite d'un coup d'Etat ou simplement à la suite de l'intervention d'une tierce personne.

A partir de la deuxième décennie suivant les indépendances des groupes apparurent au sein de l'organisation panafricaine. Ces groupes furent l'émanation de la division idéologique de la communauté internationale. Les conflits se multiplièrent et l'O.U.A ne mena alors aucun rôle dans leur règlement.

Aujourd'hui face à la multiplication des conflits et au manque de moyens pour les régler, l'O.U.A confia ce rôle à des regroupements régionaux. C'est ainsi que le règlement de la crise du Libéria a été l'oeuvre de la Communauté Economique d'Afrique de l'OUEST (CEDEAO) à travers la force d'interposition qu'est l'ECOMOG (Ecowas Cease Fire Monitoring Group).

Le succès de l'action de l'ECOMOG dans la maîtrise du conflit libérien illustre la capacité des Africains à trouver une solution aux conflits internes aux Etats dans le cadre d'un regroupement régional.

Après le rappel de l'objectif de l'O.U.A en matière de règlement des conflits et des conflits qu'elle a effectivement maîtrisés, on étudiera le conflit du Libéria, puis l'action de la CEDEAO en vue du règlement de ce conflit constituera la troisième partie de cette étude.

. I- L'objectif de l'O.U.A en matière de règlement des conflits.

L'expansionnisme de certains états et la rivalité entre les dirigeants africains étaient des facteurs de conflit en Afrique aux premières années des indépendances. C'est dans

le souci de mettre fin à ces conflits que l'Organisation de l'Unité Africaine a mis en place dès sa création une institution spécialisée chargée de la médiation, de la conciliation et de l'arbitrage des conflits. L'article 19 de la charte lui donne la fonction de régler les différends de tous ordres, susceptibles de surgir entre les Etats membres par des voies pacifiques. Le 21 juillet 1964, au Caire, a été adopté un protocole faisant partie intégrante de la charte.

L'action de cette institution spécialisée qu'est la commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage a été efficace puisque l'OUA a pu mettre fin à tous les conflits frontaliers de la première décennie des indépendances. Pour l'illustrer, on peut citer les conflits suivants:

- Le conflit Maroc-Mauritanie;
 - Le conflit Maroc-Algérie;
 - Le conflit Ghana-Togo;
 - Le conflit Ghana-Côte-d'Ivoire;
 - Le conflit Cameroun-Nigéria;
 - Le conflit Zaïre-Angola;
 - Le conflit Soudan-Tchad;
- et la liste n'est pas exhaustive.

L'origine de ces conflits est le caractère arbitraire des frontières car leur tracé préparé dans les bureaux ne s'adapte pas toujours à la réalité du terrain. Ainsi des populations de la même ethnie, de la même religion et de la même culture se retrouvent de chaque côté de la frontière entre deux Etats voisins. La revendication de l'identité de groupe ethnique ou social a donc conduit à des conflits frontaliers qui étaient en réalité des conflits expansionnistes.

D'autres types de conflits sont nés de la rivalité entre dirigeants au niveau du continent. C'étaient des conflits à fondement personnel, idéologique ou politique, en un mot des conflits d'hégémonie continentale. Ces conflits ont fait leur apparition en même temps que les groupes qui étaient nés au sein de l'OUA avec la division idéologique de la communauté internationale. C'était le cas du conflit N'Krumah-Houphouët où l'un et l'autre voulaient incarner l'Afrique en tant que chef de file d'une idéologie. Le différend entre ces deux personnages n'avait rien de frontalier comme l'illustre la fin du conflit après la disparition de N'Krumah. Un autre conflit du même genre a été celui qui avait opposé Senghor à Houphouët-Boigny. Dans ce cas aussi n'avait aucun trait frontalier puisque les deux pays ne sont pas voisins. Il s'agissait donc d'une rivalité au sein de l'Afrique occidentale française (A.O.F) d'abord et de l'Afrique francophone ensuite.

A un moment donné, les conflits idéologiques étaient devenus plus nombreux que et souvent plus aigus entre les états voisins. Au nombre de ces conflits, on peut citer : Guinée-Côte-d'Ivoire; Sénégal-Guinée; Sénégal- Mali etc.

A partir de la deuxième décennie faisant suite aux indépendances sont nés des conflits pour des matières premières. Ceux-ci concernaient les grandes puissances intéressées par ces matières premières d'une part, et d'autre part les Etats africains ayant besoin des dites grandes puissances pour l'exploitation de ces matières premières nécessaires à leur développement..

Parfois des tentatives de sécessions ont eu lieu dans les provinces où se trouvaient les matières premières dans une partie stratégique du territoire. Ce fut le cas du Biafra au Nigéria, du Katanga à l'ex-Zaïre, de l'Erythrée en Ethiopie.

L'action de l'OUA à travers la commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage a été efficace puisqu'elle a permis de mettre fin à certains conflits frontaliers qui à la longue auraient eu des conséquences néfastes pour le continent. Cela a été possible parce que l'organisation panafricaine disposait d'une procédure qui convenait à ces conflits. C'est une procédure souple, qui est en fait la transposition de la palabre traditionnelle au système moderne. Cette procédure diplomatique a eu le mérite, et non des moindres, de renforcer le respect de la souveraineté et par voie de conséquence, d'obliger un Etat à reconnaître l'existence de l'autre. Mais les conflits auxquels l'OUA a effectivement mis fin en trouvant une solution sont en nombre restreint. En effet l'inaction de l'Organisation a été observée en particulier au niveau des conflits à fondement économique ainsi que dans des conflits plus importants mettant en cause des groupes idéologiques qui existaient en son sein . Dans ces cas le rôle de l'OUA n'a été qu'une figuration. L'origine de cette inaction est le résultat de l'apparition de ces groupes concurrents au sein de l'Organisation qui s'est trouvée alors paralysée face à certains conflits. Cette inaction est due, d'une part, au fait que l'OUA n'a aucun moyen juridique pour juger les conflits et d'autre part, au fait que les conflits politiques pour lesquels elle paraissait armée étaient devenus idéologiques et ne relevaient plus de son domaine.

Devant la multiplicité des conflits et le manque de moyens pour y faire face efficacement , l'OUA a délégué aux organisations régionales le rôle de règlement des conflits entre Etats et internes aux Etats. L'efficacité de ce transfert de compétence a été prouvée au Libéria où la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers la force d'interposition ouest-africaine qu'est l'ECOMOG (ECOWAS Monitoring Group), a réussi à mettre fin à un conflit qui a fait durant plus de six ans ,plus de 150.000 morts, provoqué le déplacement des quatre cinquièmes de la population et réduit le pays à l'état de ruine. Ainsi grâce à l'action de l'ECOMOG, le conflit du Libéria fut maîtrisé pour permettre l'organisation d'élections libres qui ont abouti au choix d'un président démocratiquement élu. Un rappel du conflit libérien aidera à apprécier à sa juste valeur l'action de l'ECOMOG dans la maîtrise de ce conflit.

II-Le conflit du Libéria

Loin de la vision simpliste qui assimile la guerre à un déferlement de sauvageries, le conflit libérien constituait une crise sociale, politique et militaire. Le retour de la guerre en avril 1996 n'était pas une explosion incontrôlée mais la nouvelle phase d'un conflit dont il n'est pas inutile de retracer brièvement les étapes.

Le Libéria a été créé en 1820 par une société de philanthropes américains voulant donner un territoire aux esclaves affranchis. Il devient en 1847 le premier Etat indépendant d'Afrique. Jusqu'en 1980, le pays fait l'objet d'une sorte de « colonisation noire américaine » par l'élite américano-libérienne. Cette minorité monopolise l'essentiel du pouvoir politique et économique. En 1980, le coup d'Etat du Master sergent Samuel Doe marque l'accession au pouvoir des premiers autochtones. Le renversement du régime n'est pas suivi d'une libéralisation mais de l'accaparement du système politique et économique par les membres de son groupe d'appartenance. La monopolisation des cercles politiques, économiques et militaires au profit des Krahn de Samuel Doe ainsi que la politique d'oppression à l'encontre des autres groupes ethniques contribuent à faire de l'appartenance tribale une donnée importante de la lutte politique au Libéria.

Dans le nord et plus précisément dans la région de NIMBA, le National Patriotic Front of Liberia (N.P.F.L) lance une insurrection armée contre les autorités gouvernementales le 24 décembre 1989. Dirigé par Charles Taylor, un ancien ministre de Samuel Doe, le mouvement est alors soutenu par la Libye et certains pays de la zone. La percée du NPFL est accompagnée d'exactions violentes de l'armée gouvernementale contre les GIO et MANO, ethnies de la région de NIMBA. En l'espace d'un semestre, la rébellion s'étend à tout le territoire, sans rencontrer une sérieuse résistance de la part du camp gouvernemental.

Au même moment, vers la fin de 1990, d'anciens dignitaires du régime Doe fondent en exil une faction, l'United Liberation Movement for Democratie in Liberia (ULIMO). Celle-ci recrute essentiellement parmi les Krahn et les Mandingues et s'infiltré progressivement à partir de la Sierra Leone et de la Guinée. Ayant longtemps fait figure de principale force d'opposition à Taylor, l'ULIMO entame dès le mois de mai 1991 la lutte armée contre le NPFL et maîtrise en quelques mois une grande partie de l'ouest du pays. Mais très tôt, des antagonismes ethniques ont fait éclater l'ULIMO en plusieurs factions:

-La faction dirigée par Raleigh Seekie proche de Doe;

-La faction constituée autour de Roosevelt Johnson (ULIMO-J) et celle dirigée par Aladji Kromah (ULIMO-K). Il faut ajouter à ces factions les Forces Armées du Libéria (AFL). Le pays a littéralement imploré et une demi-douzaine de territoires où des « warlords » (seigneurs de la guerre) ont réussi à se tailler un fief pour leur faction. Chaque mouvement finance son effort de guerre grâce à une terrible prédation sur les populations et les territoires qu'il domine, et par l'exploitation frauduleuse des richesses qu'il contrôle (mines de fer, plantations d'hévéas). Cette évolution à la fois criminelle et managériale suscite des conflits d'intérêts et des antagonismes personnels au sein des factions qui se livrent des combats d'une rare violence. Plusieurs accords de paix (une douzaine) ont fait naître un fol espoir de paix au Libéria. Les principales factions et leurs chefs de guerre, fatigués par des combats sans fin, semblaient disposés à jouer réellement le jeu de la réconciliation. Mais à chaque fois, l'enthousiasme a progressivement cédé la place à un regain d'inquiétudes, à mesure que le processus subissait des « retards importants ». Telle est la succession d'événements ayant conduit à la reprise des combats en avril 1996.

Devant l'horreur de ce conflit intraétatique et fratricide, l'OUA confia son règlement à la Communauté Economique des Etats d'Afrique Occidentale qui a décidé au cours de son sommet de Banjul en mai 1990, de constituer une force d'interposition au Libéria.

-III-L'action de la CEDEAO dans la maîtrise du conflit libérien.

Désireux de résoudre le conflit du Libéria entre africains, les Etats membres de la CEDEAO ont constitué et mis en place au Libéria une force d'interposition, l'Ecogas Monitoring Group (ECOMOG) avec pour mission le désarmement, le cantonnement des factions et la sécurisation du pays en vue de l'organisation d'élections.

Regroupant à l'origine des contingents de pays anglophones (Nigéria, Gambie, Ghana) et francophones (Guinée, Sénégal, Mali), l'ECOMOG a été progressivement mise sur pied et ses premiers éléments ont été déployés à Monrovia en août 1990. Elle était composée de 12.000 hommes à son apogée dont deux tiers de nigériens et a été commandée exclusivement par un général nigérien depuis 1990. Au fil du temps, effectifs et participants ont fluctué de manière conséquente. Ainsi, en janvier 1993, le contingent sénégalais s'est retiré définitivement sous le couvert de la préparation des élections présidentielles au Sénégal, mais surtout en raison de la dégradation de la situation en Casamance.

Dès son arrivée à Monrovia, l'ECOMOG bloque la progression du NPFL qui était sur le point de s'emparer de la capitale. Le recul de Taylor associé à l'effacement des facteurs de déstabilisation externes amènent les parties rivales à signer un treizième accord de paix à Abuja le 19 août 1995. Réunissant toutes les factions actives sur le terrain et signé dans un contexte international favorable, le compromis semble pour la première fois en mesure de déboucher sur un règlement pacifique du conflit et l'organisation des élections présidentielles pour 1996. Mais très rapidement, le processus s'enlise.

Dès la fin de l'année 1995, plusieurs violations du cessez-le-feu apparaissent. Au début du mois d'avril 1996, il est clair que les élections ne pourront avoir lieu comme prévu en août 1996.

Au cours du sommet de la CEDEAO tenu à Abuja en juillet 1996, les chefs d'Etat, convaincus de l'enlèvement du conflit libérien et de ses conséquences néfastes dans la sous-région, ont admis la nécessité du renforcement des effectifs de l'ECOMOG par des pays francophones et ont fixé à juillet 1997 l'échéance des élections présidentielles.

Dès le mois d'octobre 1996, des contingents originaires de la Côte-d'Ivoire, du Burkina-Faso, du Niger, du Bénin et du Togo furent déployés sur tout le territoire du Libéria en renfort de l'ECOMOG. Cet élargissement de l'ECOMOG aux pays de la région a permis le cantonnement, le désarmement de toutes les factions en conflit et l'organisation d'élections qui ont abouti à la victoire par les urnes de Charles Taylor lors du scrutin du 19 juillet 1997. Des observateurs internationaux envoyés par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U) pour superviser ces élections ont été unanimes à reconnaître leur organisation irréprochable. C'est l'aboutissement d'un long processus qui aura duré près de sept ans. Pour la première fois, une organisation africaine a réussi à régler un problème africain.

Conclusion

Déclenchée dans la nuit de Noël 1987, la guerre civile a éclaté au Libéria avec le renversement du gouvernement dirigé par le président Samuel Doe. Depuis lors, elle a provoqué la mort de plus de 150.000 personnes et a entraîné des déplacements de populations à l'intérieur comme en-dehors des frontières nationales. Elle a duré plus de sept ans à cause des négociations en permanence remises en cause par les différentes parties prenantes du conflit.

Le règlement du conflit libérien a été du ressort de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest qui a conclu plusieurs accords de paix, de l'accord de Yamoussoukro IV le 30 octobre 1991, à celui d'Abuja le 19 août 1995. Ces différents accords de paix ont défini les étapes à suivre pour mettre en oeuvre le plan de paix, notamment le cantonnement et le désarmement des factions belligérantes ainsi que la sécurisation du pays par l'ECOMOG en vue d'organiser des élections libres et régulières. Ces élections supervisées par une commission d'observateurs des Nations Unies créée par la résolution 866 du 22 septembre 1993 du Conseil de sécurité ont abouti à la victoire de Charles Taylor, qui après avoir déclenché la sanglante guerre civile libérienne, a gagné par les urnes le pouvoir qu'il avait été incapable de conquérir par les armes.

La fin de la guerre civile au Libéria enlève un souci majeur aux Etats de l'Afrique de l'Ouest qui pourront regarder l'avenir avec d'autres yeux. Désormais, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest pourra se consacrer aux problèmes de développement de la sous-région car il ne peut y avoir de développement sans paix.

A peine la CEDEAO est-elle parvenue à éteindre le brasier libérien qu'un autre foyer de tension a été allumé dans la Sierra Léone voisine par le coup d'Etat militaire qui a renversé le président démocratiquement élu Ahmad Tejan Kabbah.

Instruits par la leçon du conflit libérien, les chefs d'Etats de la CEDEAO ont unanimement décidé d'aller vite en besogne et se sont prononcés en faveur du rétablissement de la paix et de la légalité. C'est l'ECOMOG qui a été chargée de mettre en oeuvre cette décision et grâce à l'expérience acquise au Libéria, elle a réussi à chasser les putschistes et à rétablir le pouvoir démocratiquement élu. Le conflit libérien avait montré l'exemple de la résolution d'une crise par une organisation régionale.

Conscients qu'il est grand temps que les africains prennent en mains leur destin et cessent de compter sur les autres pour résoudre leurs conflits, les chefs d'Etat de la CEDEAO, au cours d'un sommet extraordinaire à Lomé (Togo) le 17 décembre 1997 ont décidé de la mise en place d'une structure qui, en surveillant les éléments générateurs de conflit, pourrait intervenir avant que les problèmes s'enveniment. Il faudra cependant doter cette structure de moyens juridiques, financiers, matériels et humains pour servir cette volonté politique commune.

ANNEXE 8.2
FICHE DOCUMENTAIRE

Caractéristiques du document à remplir par le pilote du CID

Session :	95/96	Groupement :	GS	MTA	SP-Terre	SP-Mer
	96/97	SP-DivA	EO	ETR	SP-Gend	SP-Air
Cycle :						
Module :						
Ss-module :						
Type d'enseignement :				Type de document :		
Dossier	<p align="center">Titre et/ou Référence :</p> <p align="center">Maîtrise des conflits en Afrique de l'Ouest l'ECOMOG et le cas du conflit libérien.</p>					
Sous-dossier						
Pièce						
Mémoire						
Article						
Compte-rendu						
Document extérieur						
Document d'organisation						

Rédacteur :	Kitihoun Georges		
Pilote du CID :	Nom :	Grade :	Fonction :

Liens avec d'autres documents

Liens verticaux :	Titre du dossier :
	Titre du ss-dossier :
Liens horizontaux :	
Mots-clés libres :	

Résumé :

Le succès de l'action de l'ECOMOG dans la maîtrise du conflit libérien illustre la capacité des Africains à trouver une solution aux conflits internes aux Etats dans le cadre d'un regroupement régional.

Localisation :		Support physique :		Accès :	
Serveur	Groupement	Document électronique	Tous		
Bibliothèque	Service	Papier	Cadres		
Salle de groupe			Réservé France		

Commentaires / nom du fichier informatique associé	
--	--

Archivage :	Abrogation	Année 19	CD-Rom	OUI	NON
-------------	------------	----------	--------	-----	-----

Délais :	Date d'instal. dans le système : / /	Date de remise à la prog : / / (1 mois avant)
----------	--------------------------------------	---

à remplir par l'approbateur

Approbateur :	Nom :	Grade :	Fonction :
---------------	-------	---------	------------